Nantes, le 15 décembre 2020

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau des procédures environnementales et foncières
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : Justine VAILLANT
Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr
Tel. : 09 72 54 19 32
Réf. : JV-2020-12-0138
Vos réf. : Société EDF à Cordemais

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet d'usine de fabrication de pellets « ECOMBUST » et de poursuite de l'exploitation entre 2022 et 2026 de l'utilisation des tranches 4 et 5 de la centrale thermique.

Le bureau de la CLE a examiné ce dossier lors de sa séance en date du 15 décembre 2020 et a émis **un avis favorable.**

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
7	2	5	0

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire